

Le Lien



AdClic'Secrétariat
Compétence, Rigueur et Confidentialité
Secrétariat à domicile, télésecrétariat



Aline DIERS
24 Rue Ferme Aimable
76133 Manéglise
06 77 61 61 24
adclisecrétariat@orange.fr
www.adclisecrétariat.com

AU PETIT MARCHÉ
TABAC – PRESSE – ÉPICERIE
M. Frank LEMONNIER – 02 35 20 58 46
15, Place de la Mairie – 76133 MANÉGLISE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15-12h30 / 15h30-19h30
Mercredi : fermé
Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h
Dimanche : 8h30-12h30
(Vacances scolaires : ouverture l'après-midi à 16h)



NORMANDIE-SEINE
BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens
a de l'avenir →



MARBRERIE CREVEL
Depuis 1927
CONTRAT OMBRE
MARBRERIE

Monuments Funéraires
Articles Funéraires,
Caveau sous 48H.
Entourage provisoire

1, rue Aldric Crevel - MONTIVILLIERS 02 35 30 07 65

COUVERTURE-ZINGUERIE
NEUF-REPARATIONS
Damien GODEFROY
Successeur de Patrice POINTEL
105, Impasse de la Chaumière
76210 Parc d'Anxtot
Tel: 02 35 38 08 09



Groupama
Toujours là pour moi.

7 rue René Coty
76290 MONTIVILLIERS
Tél : 02 32 79 56 00 - Fax : 02 32 79 56 01

auto santé credit épargne habitation prévoyance

SPÉCIALISTE EN PLATS CUISINÉS LIVRÉS
Collectivités et restaurants d'Entreprises




37, Rue des Vacillots
76510 SAINT NICOLAS D'ALERMONT
Tél : 02 77 23 20 00 – Fax : 02 77 23 20 19

CERISE & OLIVE

M'Coif
coiffure mixte
ouvert du mercredi au samedi

Sur rendez-vous
02 32 79 77 93



7, place de la Mairie
76133 Manéglise

Sommaire

Edito.....	P 1
Réunions publiques /	
Le CLIC.....	P 2
Médaillés du travail /	
Maison de l'Europe / Téléthon.....	P 3
Réalisations 2015 /	
Compte administratif 2015.....	P 4 / 5
Travaux réalisés par la CODAH.....	P 6
Plan Local d'Urbanisme (PLU).....	P 7
Ecole.....	P 8
Cantine - Garderie - Ludisports - TAP.....	P 9
Centre d'Animation Intercommunal /	
Conseil Municipal des Jeunes.....	P 10
Commission des Anciens.....	P 11
Commission culturelle.....	P 12 / 13
Jardins fleuris.....	P 14
Principales décisions du conseil municipal en 2015...	P 15
La transition énergétique	P 16
Association culture et loisirs	P 17
Manéglise Sports Loisirs.....	P 18
FC Manéglise.....	P 19
Manéglise Boxe Pieds Poings.....	P 20
FNACA.....	P 21
Les fils d'argent.....	P 22
Comité des fêtes.....	P 23
Association des Parents d'Elèves.....	P 24
Association Communale de Jumelage.....	P 25
Calendrier des manifestations.....	P 26
Infos pratiques.....	P 27 / 28

Directeur de la publication

Daniel Soudant

Comité de rédaction

Philippe Décultot, Bernard Legras, Julie Legros,
Valérie Marjak, Daniel Soudant, Marc-Antoine
Tétrel

Dessin de couverture

bibliothèque, centre de documentation, garderie

Chères Manéglisaises et chers Manéglisais,

Par ce bulletin municipal, nous sommes très heureux de vous retracer les événements importants de l'année 2015 et de vous présenter les projets pour 2016.

D'abord, l'imposant chantier de la rue des Anciens Combattants vient de se terminer par la plantation de l'espace vert autour du nouveau parking devant l'église et par la végétalisation du mur de soutènement.

Je remercie tous les Manéglisais pour la patience et la tolérance dont ils ont fait preuve, en particulier les riverains de cette voie durant les travaux, mais aussi les propriétaires qui ont cédé à l'amiable une bande de terrain pour permettre l'élargissement de la rue.

Nous nous félicitons du résultat final de ce projet. Maintenant, c'est à vous Manéglisais d'emprunter cette rue et surtout son trottoir pour vos déplacements vers le centre du village.

Dans ce journal, vous constaterez que d'autres travaux de sécurité pour les piétons et de ralentissement des véhicules ont été réalisés au hameau des Hellandes conjointement avec la commune d'Angerville l'Orcher.

Pour 2016, nous espérons réaliser les travaux d'élargissement de la route reliant la Ferme Aimable au giratoire de la Côte du Cap, mais une fois de plus nous sommes tributaires des délais d'attente de l'EDF car nous souhaitons enterrer en grande partie la ligne moyenne tension.

Ensuite, l'étude pour la construction de logements locatifs est terminée, le projet définitif est retenu, le permis de construire devrait être déposé au premier semestre de cette année.

Comme je vous l'ai indiqué l'année dernière, nous révisons le POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) mais nous avançons très lentement du fait des exigences des agents de l'Etat qui remettent en cause, régulièrement, le positionnement d'une nouvelle zone à urbaniser. Nous risquons de ne pas terminer ce projet pour mars 2017.

Enfin une bonne nouvelle, les Manéglisais vont pouvoir accéder au haut débit, avec l'opérateur Infosat. L'étude est terminée, la CODAH prend en charge la pose de pylônes et leur équipement. La CODAH a aussi réalisé pour plus d'un million d'euros de travaux dans notre commune en 2015 dans le cadre de sa compétence pour les eaux potables, usées et pluviales.

A la lecture de ce journal, vous pouvez vous rendre compte des activités des associations manéglisaises qui contribuent à l'animation de notre commune. Nous faisons le maximum pour leur mettre à disposition des équipements de qualité, mais avec la nouvelle baisse des dotations de l'Etat, notre budget sera aussi plus contraint pour tous. Je les remercie ainsi que tous les conseillers municipaux et les agents qui s'investissent durant toute l'année pour maintenir un service de qualité.

Nous avons tous été très touchés par les terribles attentats qui ont frappé notre pays, et il est réconfortant de constater que nous savons nous rassembler autour des valeurs de la République pour y faire face. Espérons que cette nouvelle année témoignera d'une meilleure entente entre les peuples.

Chers Manéglisaises et Manéglisais, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne année 2016. Recevez tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et vos proches.

Votre Maire,

Daniel Soudant

Réunion publique du 26 janvier 2015

Monsieur le Maire Daniel Soudant a invité les habitants de la rue des Anciens Combattants à une réunion publique pour leur présenter les travaux d'aménagements.

Ces travaux d'élargissement de la route des Anciens Combattants sont destinés à améliorer la sécurité et l'esthétique entre la mairie et l'église. Ils ont commencé en 2014 par l'achat et la démolition d'une maison et par la rénovation d'une partie du réseau d'eau potable. En 2015, de nouvelles canalisations d'eau pluviale et d'eau potable seront posées, puis un mur étagé et végétalisé sur un côté permettra l'élargissement de la rue et la réalisation d'un trottoir franchissable.

La projection de plusieurs plans a permis aux riverains d'être informés, de réfléchir et de faire part de leurs idées.

De nombreuses remarques et questions sur la sécurité, les eaux pluviales, l'organisation des déplacements pendant les travaux ont été abordées. Cette concertation permettra de soumettre toutes ces remarques et questions aux entreprises afin que les travaux occasionnent le moins de gêne possible pour les riverains.

Réunion publique du 19 février 2015

Une réunion publique organisée par la municipalité a eu lieu le jeudi 19 février à la salle polyvalente. Dans un premier temps, cette rencontre a permis au lieutenant Renaux, en charge de la brigade de gendarmerie d'Epouville, de présenter quelques conseils pratiques de prévention et de lutte contre les cambriolages. Puis le maire Daniel Soudant et les membres du conseil municipal ont présenté les projets en cours et à venir.

Le premier projet concerne les travaux d'élargissement de la route des Anciens Combattants afin d'en améliorer la sécurité et l'esthétique.

Le second projet concerne l'étude du passage du POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'urbanisme). L'étude du PLU est en cours et dans sa phase de diagnostic. Des études sur l'évolution démographique et les emplois à Manéglise ont été présentées.

Parmi les autres sujets abordés, les administrés ont été informés du relevé des compteurs d'eau par wi-fi grâce à des boîtiers installés sur les mats d'éclairage public.

Enfin, suite à une enquête faite auprès des Manégliens, un projet de réalisation de logements locatifs est actuellement à l'étude avec l'accompagnement technique de la Codah.



Le Centre Local d'Information et de la Coordination (CLIC)

La CODAH a décidé d'étendre, à partir du 2ème trimestre 2016, le CLIC à tout son territoire.

Quelles sont ses missions :

- information, conseil et écoute à destination surtout des personnes âgées.
- un accompagnement gérontologique au domicile des personnes en perte d'autonomie.

D'abord, la personne ou sa famille devra se déplacer en Mairie pour remplir une fiche de demande d'intervention.

Ensuite, une assistante du CLIC prendra contact pour informer cette personne et lui proposer différentes solutions (maintien à domicile avec aide,.....).

Ce dispositif fonctionnera grâce en grande partie à une subvention du Département de la Seine-Maritime, cette structure sera pilotée par le CCAS de la Ville du Havre.



Or : Jean-Louis FLEURY, Serge GRANDSIR, Thierry HERVE, Maria MARICAL
Vermeil : Jean-Louis FLEURY, Agnès HERVE, Clarisse LEGAY, Bruno LEGLISE
Argent : Ludovic BAILLEUL, Christelle GUEROUT, Clarisse LEGAY, Marie-Claire LESCASSE

Maison de l'Europe

Le 30 mars, la Maison de l'Europe de la Seine-Maritime a fait une présentation de cette association devant le Conseil Municipal des Jeunes, en présence du maire, Daniel Soudant, des adjoints et de plusieurs conseillers municipaux.

Cette association apolitique a pour objet de faire connaître l'organisation de l'Union Européenne ainsi que d'éveiller la conscience de citoyenneté européenne auprès des populations.



Adresse : Maison de l'Europe de la Seine-Maritime
Impasse Huart
76930 Octeville-Sur-Mer
Tél : 07-51-6357-19
Adresse internet : mde76.seinemaritime@gmail.com

Pour atteindre ces objectifs, la Maison de l'Europe organise régulièrement des conférences, des débats et des manifestations comme par exemple :

- La Fête des Jumelages qui réunit les comités de jumelage des communes de la région.
- La Marche de l'Europe.
- Le café Escale-Europe, qui réunit pour des débats, le dernier mardi de chaque mois, toutes les personnes intéressées sur des sujets liés à l'actualité européenne ou internationale.
- Divers concours et manifestations sont également organisés à destination des élèves des écoles primaires et collèges de la région.

Téléthon



Téléthon 2014 :

La commission des Anciens avait organisé un thé dansant dont les bénéfices ont été reversés au téléthon. Les enfants des écoles ont fait des tours de patinettes et ont vendu des gâteaux.

En ajoutant à ces actions les dons des Manéglisais, la somme versée au téléthon, début d'année 2015, pour notre commune, est de 1 248 euros.

Principales réalisations 2015

- Travaux d'aménagements de la rue des Anciens Combattants : le gros chantier de l'année avec la création d'un trottoir, l'élargissement de la voirie avec caniveau central, réalisation d'un mur étagé et végétalisé (1)
- Nouveau parking place Henri Tessier (2)
- Aménagement d'un chemin piétonnier sécurisé au hameau des Hellandes, avec la commune d'Angerville-l'Orcher (3)
- Installation d'un râtelier pour ranger les vélos entre la garderie et la salle polyvalente (4)
- Fleurissement devant la garderie et la nouvelle rampe d'accès à l'école (5)
- Réfection de la peinture du hall de l'école maternelle.



Rue des Anciens Combattants après travaux (1)



Rue des Anciens Combattants après travaux (1)



Travaux rue des Anciens Combattants (1)



Nouveau parking place Henri Tessier (2)



Aménagement d'un chemin piétonnier (3)



Râtelier (4)



Fleurissement devant la garderie (5)



Fleurissement devant la garderie (5)

Compte administratif 2015

Fonctionnement

DEPENSES	846 113	RECETTES	846 113
Energie, gaz, élec, combust, carbu	52 207	Produits gestion courante	77 151
Cantine	33 324	(concessions cimetière/cantine/garderie/redevance diverses)	
Entretien bâtiment/voirie/reseaux	27 992	Contributions directes	284 468
Fournitures diverses	20 732	Dotations versées par l'Etat	182 392
Assurance honoraire	12 207	Taxes diverses	54 546
Frais du personnel	261 551	Subvention et participations	11 812
Subvention associations	6 640	Dotation CODAH	167 143
Cotisations autres organismes	35 556	Revenus des immeubles	61 899
Intérêts emprunt	6 559	Recettes diverses	6 702
Charges diverses	68 340		
Taxes/cotisations diverses	28 231		
Excédent année 2015	292 774		

Investissement

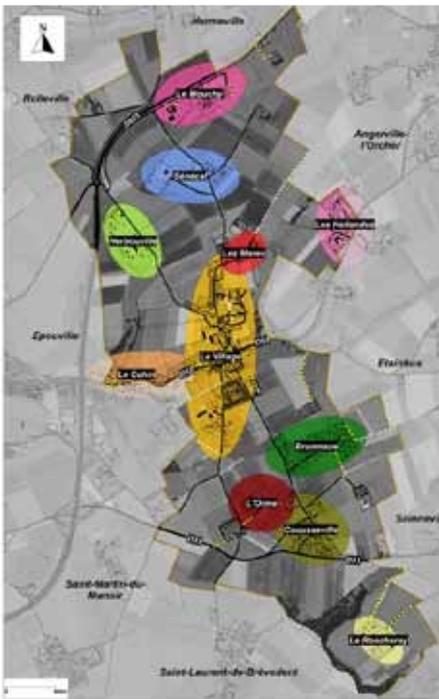
DEPENSES	613 017	RECETTES	613 017
Remboursement d'emprunt	32 494	Subvention d'équipement	189 796
Acquisition de Matériels (Mairie, école, voirie, divers)	6 728	Remboursement (taxe aménagement/TVA)	91 390
Construction et rénovation de bâtiments communaux	101 339	Auto financement	331 831
Travaux de Voirie	286 900		
Eclairage public	27 218		
Dépenses diverses	19 971		
Excédent 2015	138 367		

Travaux réalisés par la CODAH

- Réfection du collecteur souterrain d'eaux pluviales et de la canalisation d'eau potable de la place Henri Tessier jusqu'à la place de la mairie. Travaux coûteux et très complexes, préalables à ceux de la rue des Anciens Combattants réalisés par la commune.
- Réfection de la canalisation d'eau potable sur une grande partie de la route de Branmaze.
- Réaménagement du bassin de retenue des eaux pluviales du lotissement « les Hauts de Manéglise ».
- Changement de la station de relevage des eaux usées au hameau de Branmaze.
- Pose d'une colonne à verre au hameau du Mouchy.



Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)



Notre commune a été contrainte de réviser son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) pour le transformer en PLU suite à la nouvelle loi ALUR.

Cette révision doit être achevée pour le 27 mars 2017, mais c'est une procédure longue qui a débuté en novembre 2014 et se déroulera en plusieurs phases qui sont : le diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durable, le zonage et le règlement écrit s'y référant et qui se terminera par une enquête publique où tous les Manéglisais seront associés.

Deux réunions publiques sont également prévues en 2016 et 2017.

Dans cet article, nous vous présentons la première phase : le diagnostic.

Il s'agit de prendre en compte le contexte territorial qui nous entoure et qui se décline en plusieurs schémas directeurs : aménagement des eaux, des transports, de la cohérence territoriale du pays du Havre (Scot du pays du Havre), ce dernier est très important car il décline les orientations générales que la commune devra respecter. En voici plusieurs exemples :

- Accroître sensiblement l'effort de construction pour satisfaire les besoins et retrouver une croissance démographique
- Réhabiliter le parc privé ancien
- Développer des produits attractifs en accession à la propriété
- Réaliser des logements locatifs pour satisfaire les besoins croissants des petits ménages (personnes âgées et jeunes)

Ensuite, toujours dans la phase de diagnostic, il a fallu faire un état de la commune et de son évolution sur les dernières années (habitants, services, bâtiments communaux...).

Voici quelques chiffres intéressants à connaître :

- Depuis 2000, 85 nouveaux logements ont été construits ou rénovés. La population a évolué passant de 1190 habitants en 1999 à 1247 en 2014. La taille des ménages est de 2,74 personnes par ménage.
- En 2011, 96,7 % des ménages manéglisais possèdent une voiture et 67,7 % en ont deux.
- Par contre, notre population est jugée vieillissante car plus de 55 % a plus de 45 ans et les ménages sont de plus en plus petits pour des logements qui restent grands
- Les résidences principales sont occupées par leur propriétaire à 91 %
- Concernant l'emploi, en 2011, 16,3 % de la population active travaille sur la commune et le taux de chômage est inférieur à celui du département.
- De nombreux gîtes ruraux et chambres d'hôtes donnent une capacité d'hébergement de près de 100 personnes.

L'activité agricole est très importante avec 7 fermes et 2 maraîchers. La surface communale dédiée à l'agriculture est de près de 80 %. Ce point est important car dans le PLU, la chambre d'agriculture demande de pérenniser ces exploitations en limitant le plus possible la construction de nouveaux lotissements sur les terres cultivées.

Enfin notre commune est impactée par les risques naturels qui sont :
 - Le risque de ruissellement et d'inondation. Un plan de prévention des risques inondations (PPRI) définit les zones dans lesquelles les nouvelles constructions ou rénovations sont interdites, limitées ou autorisées.
 - Le risque d'effondrement dû à des cavités souterraines, des exploitations à ciel ouvert et des zones karstiques.

Ce diagnostic n'est pas exhaustif mais il nous permet de prendre en compte les faiblesses et forces de notre commune.



	Manéglise	
Communes voisines	Hermeville	1,1
	Angerville-L'Orcher	2,7
	Notre-Dame-du-Bec	0,4
	Rolleville	0,0
	Epouville	0,0
	Saint-Martin-du-Manoir	1,1
	Saint-Laurent-de-Brévedent	-0,5
	Sainneville-sur-Seine	-0,7
Pôles urbains	Le Havre	-0,9
	Montivilliers	0,2
Echelle territoriale	CODAH	-0,7
	Département 76	0,1

Ce fut encore pour les enfants, une belle année, riche et passionnante, pendant laquelle ils ont grandi, appris, beaucoup progressé. Pour vous en rendre compte, revenons un peu en arrière et observons-les !

Tout d'abord, à peine les turbulences de la rentrée passées (nouvelle classe, nouveaux maîtres, nouvelle organisation de la semaine...), il a fallu se mettre au travail et plancher sur le thème de l'exposition d'Arts de Manéglise : le clos masure. Ce n'était pas simple mais les enfants ont réalisé une maquette collective qui a été exposée au milieu des œuvres des artistes officiels.



Ensuite, les enfants ont participé au téléthon en organisant un « trottinet'athlon », sorte de course de trottinettes par équipe. Les enfants étaient tous mélangés et nous avons assisté à un bel élan de solidarité couplé à une joyeuse entraide entre les grands et les plus petits pour réussir à faire 8,525km cumulés !



Après cette action solidaire, il a fallu commencer à penser à Noël : les plus grands de l'école sont allés au Siroco voir « 20 000 lieues sous les mers » pendant que les plus jeunes avaient rendez-vous avec le Père Noël !

À la rentrée de janvier, les enfants se sont remis au travail et toutes les classes se sont lancées dans les élevages puisque le thème commun de l'école était « les petites bêtes ». Nous avons donc assisté à une recherche intensive autour des papillons, des escargots, des araignées, des habitants de la mare... afin d'élever ses animaux au sein des classes. N'oublions pas également les sorties scolaires qui

sont l'occasion de voir en grand et en vrai tout ce que l'on travaille en classe à l'année.

Tous les projets de sortie sont conçus par les enseignants pour permettre aux élèves de progresser, tout en étant en adéquation complète avec les programmes scolaires et le projet d'école. C'est pourquoi, les élèves du CP au CM1 sont allés travailler sur la préhistoire à Samara afin de se confronter au travail de l'historien et essayer d'imaginer la vie des hommes au temps de la préhistoire.



Les enseignantes de maternelle ont choisi de clore le travail sur les animaux en allant voir des plus grosses bêtes au zoo de Cerza. Elles ont également fait participer leurs élèves à un « maternathlon » qui est une rencontre sportive réservée aux élèves de maternelle afin de finaliser tout ce que les enfants ont appris en sport tout au long de l'année.

Quant aux CM2, ils sont partis près de Cherbourg, se confronter au vent et réfléchir aux événements tragiques de la seconde guerre mondiale.



Le projet pédagogique de l'année consacré aux petites bêtes s'est terminé par un grand spectacle pour lequel tous les élèves de l'école ont participé. Ils ont adapté avec entrain « la cigale et la fourmi » en revisitant quelque peu la fable...

C'est grâce au soutien de la mairie, à l'implication des parents d'élèves mais surtout grâce au sérieux, à l'énergie et à l'engagement des enseignants, que ces projets peuvent aboutir !

2015-2016 sera une année toute aussi riche... L'équipe enseignante a choisi de la placer sous le signe du respect de la nature et du développement durable. Alors pour suivre les exploits des enfants, rendez-vous régulièrement sur le site de l'école !

Bonne Année scolaire à tous !

Cantine :

11 998 repas ont été servis pendant l'année scolaire 2014/2015, soit une moyenne de 87,6 repas par jour. 81,6 % des enfants inscrits à l'école mangent à la cantine. Vous pouvez déposer les inscriptions dans la boîte aux lettres cantine/garderie qui se trouve devant la mairie (le courrier est relevé chaque jour d'école à 7h30) ou joindre la responsable au 02-35-30-77-11 pendant les heures d'ouverture de la garderie.



Garderie :

59,3 % des enfants inscrits à l'école fréquentent la garderie. Les horaires de la garderie ont changé en raison de la nouvelle organisation du temps scolaire, elle est désormais ouverte les lundi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h35 et de 15h30 à 18h, le mardi de 16h30 à 18h et le mercredi de 7h30 à 8h50. Nous demandons aux parents de respecter les horaires de fermeture. Nous vous rappelons que l'inscription du soir est obligatoire. Les parents qui viennent chercher leurs enfants inscrits à la garderie à la sortie de l'école doivent en informer la responsable avant de récupérer leurs enfants.



Le dispositif Ludisports 76, financé par le Département de la Seine-Maritime, a pour but de développer la pratique sportive en milieu rural, de favoriser l'intégration sociale des jeunes, de contribuer à l'épanouissement de l'enfant et de lui permettre de découvrir différents sports.

IL S'ADRESSE AUX ÉLÈVES SCOLARISÉS EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CP AU CM2.
LES SÉANCES ONT LIEU À LA SALLE DE SPORTS LE MARDI ET LE JEUDI DE 16H À 17H15.
LES ACTIVITÉS DE CETTE ANNÉE 2015 SONT LES SUIVANTES :
1ER TRIMESTRE : TENNIS DE TABLE ET JEUX D'OPPOSITION
2ÈME TRIMESTRE : JEUX D'OPPOSITION ET TCHOUKBALL
3ÈME TRIMESTRE : GOLF
QUARANTE ENFANTS PARTICIPENT À CES ACTIVITÉS.

Les temps d'activités périscolaires

Les temps d'activités périscolaires se déroulent le mardi de 15h30 à 16h30.



20 enfants de 3 à 6 ans participent à des ateliers d'arts plastiques, de motricité et de jeux de plein air encadrés par les agents de l'école maternelle. Environ 70 enfants du CP au CM2 participent par cycle de 7 semaines à différents ateliers. Nous leur proposons cette année de découvrir la musique et quelques instruments, la danse country, la robotique, les échecs et de s'initier au théâtre. Quelques enfants ont choisi de s'inscrire pour l'année au sport dans le cadre du dispositif Ludisports.

Centre d'animation intercommunal

Malgré une légère baisse des effectifs, les activités continuent d'attirer de nombreux enfants. Ils ont encore pu, cette année, participer à différents ateliers de créations, d'activités sportives et sorties (accrobranche, bowling, parc d'attractions). Le séjour aventure de Clécy a connu un franc succès et si les conditions matérielles l'avaient permis, nous aurions pu emmener plus de jeunes.

Pour 2016, nous prévoyons toujours autant d'activités innovantes, ludiques et de découvertes. La priorité étant toujours de garder l'esprit vacances pour les enfants.

Deux séjours en prévision pour l'été 2016 : un séjour aventure à Clécy et un « road trip » « Puy du Fou-Futuroscope ».

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont beaucoup investis cette année encore dans la vie de la commune.

Ils ont organisé une grande chasse aux œufs le 11 avril, au clos Lemaître, près du gymnase. Cette manifestation a rencontré un franc succès : 350 œufs en chocolat avaient été cachés pour le plus grand plaisir des 48 enfants présents.



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont également souhaité apprendre les gestes qui sauvent. C'est ainsi qu'ils ont pu participer, au mois de juin, à un stage de secourisme, offert par la commune, dans la salle de sports de Manéglise. Conseils, exercices et simulations étaient au programme. La mise en pratique des gestes de premiers secours a été effectuée avec brio par nos 13 stagiaires. Ils se sont vus remettre un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile – prévention et secours civiques de niveau 1. Toutes nos félicitations à Antoine Bessis, Manon Bonneville, Charlotte Crochemore, Valentin Diers, Antoine Dutot, Margot Hauchecorne, Méline Lamine, Rafaela Loison, Jeanne Mainier, Nathan Mainier, Emeline Patry, Lylou Philippe et Lyna Pouyet.

Le CMJ a accueilli de nouveaux membres âgés de 9 et 12 ans depuis le mois de septembre, nous leur souhaitons la bienvenue. Cette nouvelle équipe s'est fixée pour objectif de poursuivre la mise en place du projet ambitieux inter-générationnel. C'est dans ce cadre qu'ils ont eu l'idée de récupérer des jeux de société pour les vendre au profit du téléthon le dimanche 6 décembre, le jour du vide-greniers foot au gymnase.



Ce fut un premier téléthon encourageant pour les sept jeunes impliqués : Antoine, Emeline, Kaylia, Lou, Lylou, Méline et Nora qui ont récolté 94,20 euros.

Le Conseil municipal remercie les membres du CMJ pour leur engagement et rappelle que le CMJ est ouvert à tous les jeunes de 9 à 16 ans.



Le repas :

La première festivité de l'année 2015 fut le repas du 18 avril, offert par la municipalité aux personnes âgées de 65 ans et plus, servi par les membres du conseil municipal présents ce jour-là.

La sortie annuelle du 3 juin :

Départ de Manéglise direction Livarot, où nous sommes attendus pour visiter la fromagerie Graindorge. Découverte de la fabrication du Livarot et du Pont-Lévêque, au cœur des ateliers de fabrication à travers un couloir de galeries vitrées.

Pour clôturer cette visite, nous dégustons 4 fromages AOC de Normandie servis avec un verre de cidre. Puis le groupe part pour déjeuner dans un restaurant au cadre attractif de spectacle et de cinéma. Les personnes présentes ce jour-là ont passé un moment inoubliable où l'animation et le divertissement étaient au rendez-vous.

C'est un endroit dédié à la musique, à l'image et à la fête qui permet de passer un agréable moment. Nous vous donnons rendez-vous le 1er juin pour la sortie de 2016.



Activité : goûter et jeux de société du lundi

Au vu du faible nombre de participants, nous avons décidé de mettre fin à l'activité jeux de société et goûter du lundi après-midi.

Nous vous invitons à rejoindre l'association « les fils d'argents » qui propose la même activité le dernier jeudi de chaque mois.

Le goûter :

Le samedi 12 décembre, les anciens de la commune ont été invités au goûter de Noël offert par la municipalité.



Le thé dansant au profit du téléthon :

Le dimanche 29 novembre 2015, la commission des Anciens a organisé un thé dansant au profit du téléthon. Une soixantaine de personnes ont participé à cette manifestation animée par Stéphane. Les bénéfices récoltés au profit de la recherche seront reversés à l'association française contre la myopathie.



Commission culturelle

Un concert improvisé le jeudi 23 avril :

Profitant d'un voyage touristique dans la région et de leur hébergement au château des Hellandes, les membres de la chorale « Vent du large » de Saint-Malo ont souhaité se produire en concert dans l'église. C'est avec plaisir que la commission culturelle de Manéglise a accepté de leur ouvrir les portes de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Les choristes malouins, placés sous la direction d'Alain Wolff, ont offert, en compagnie de leurs amis de l'ensemble vocal de Fauville-en-Caux, dirigés par Roger Gervais, un joli moment avec l'interprétation de quelques œuvres de Bach, Mozart, Massenet, Schubert et Fauré.



19ème exposition de printemps les 2 et 3 mai à la salle de sports :

La commission culturelle de Manéglise a accueilli Nadine Lebrun qui a exposé une quarantaine d'aquarelles sur des thèmes variés : les fleurs qu'elle affectionne tout particulièrement, les paysages, les chaumières, la mer ou les portraits.



Fidèle participante du salon d'automne de Manéglise, Nadine Lebrun peint depuis plus de vingt ans : « Peindre c'est pour moi un instant de sérénité, un cérémonial. On pourrait croire après plus de vingt ans de pratique que l'aquarelle est pour moi une simple formalité, il n'en est rien, c'est un chemin sans fin, une passionnante recherche » exprime l'artiste sur son site internet : nadinelebrun.wix.com/aquarelles-normandie.

Fête des écoles et du village du samedi 27 juin

Pour commencer cette journée au gymnase, Monsieur le Maire, Daniel Soudant a souhaité informer les parents d'élèves en présentant les diverses activités péri-scolaires de l'école George Braque.

Puis les enfants ont dévoilé leur spectacle « la cigale et la fourmi » devant un public toujours aussi nombreux. Ce spectacle a été suivi par la traditionnelle remise des prix de l'école.

L'après-midi, sous le soleil, la kermesse de l'école, sur le thème des fables de la Fontaine, a attiré petits et grands qui ont pu participer à des jeux multiples et variés.



Le soir, un spectacle sur le thème du cirque, de l'humour et de la dérision a été présenté pour le plus grand plaisir de nombreux petits spectateurs accompagnés de leurs parents.

Puis, au départ du gymnase, la retraite aux flambeaux, qui attire toujours autant d'enfants, a pu commencer. Cette journée s'est terminée par le tir d'un superbe feu d'artifice sur le thème des dessins animés contemporains.

Journée découverte de Manéglise le samedi 6 juin :

Une journée intitulée « parcours découverte de Manéglise et visite de l'église » a été organisée le samedi 6 juin par la commission culturelle, en collaboration avec l'office de tourisme du Havre. Le but était de partir à la découverte du village et de mieux connaître le patrimoine.

Une quinzaine de personnes, accueillies par le maire et des membres de la commission culturelle, se sont retrouvées au départ de la place de la mairie pour une randonnée qui les a menées route du Calvaire à la découverte du calvaire du crucifix. La randonnée s'est poursuivie à travers champs vers le hameau Calmesnil pour un retour par la route d'Epouville, puis une visite de l'église.

Cette matinée ensoleillée s'est terminée par un rafraîchissement offert par la commune.



Journées européennes du patrimoine :

Cette année encore, l'église Saint-Germain-l'Auxerrois a accueilli de nombreux visiteurs lors de son ouverture le dimanche 20 septembre lors des journées européennes du patrimoine.

Cette église romane qui est classée au titre des monuments historiques présente un grand intérêt pour les amateurs d'art, venus découvrir ou redécouvrir ses remarquables peintures murales.



27ème salon artistique d'automne sur le thème « intérieur » des 17 et 18 octobre :

Le 27ème salon artistique de Manéglise s'est déroulé le week-end des 17 et 18 octobre. Trente six peintres ont présenté 242 tableaux et les créations en bois flotté et fer de Sandrine Laclias ont conquis le public. Le thème choisi par la commission culturelle pour le concours était « intérieur ». Comme chaque année, l'école Georges Braque de Manéglise a participé au salon. Les élèves ont interprété le thème de façon très originale. Ils ont imaginé pour leurs créations l'intérieur d'une boîte, d'un placard, d'un mur, d'une tête par exemple et se sont inspirés aussi des objets de l'école et des sentiments. La commission culturelle remercie les enseignants pour leur participation.

Dix huit peintres ont participé au concours du prix du public, les résultats sont les suivants :

Huile-acrylique : 1er prix à Lalia Ben Malfi pour « Patrimoine perdu », 2ème prix à Jean-Pierre Gruel pour « Le violon ».

Aquarelle-pastel : 1er prix à Josy Murphy pour « Intérieur-Fenêtre sur port », 2ème prix à Jacques Leroux pour « Intérieur troglodytique ».



Jardins fleuris 2015

De nombreux Manégisais ont encore participé cette année à la mise en valeur de leur village en s'inscrivant au concours des jardins fleuris.

La remise des prix s'est déroulée le vendredi 9 octobre en présence de Monsieur Daniel Soudant, Maire, Monsieur Jean-Louis Leroux, Président de l'association cantonale pour le fleurissement et de représentants des communes voisines.

Monsieur Patrick Caumont, conseiller municipal responsable du fleurissement, a présenté le palmarès et tous les participants ont été récompensés.



RESULTATS JARDINS FLEURIS 2015 CATEGORIE JARDINS FLEURIS

Hors concours

Mr et Mme BARRET Jean-Marc

1er Mr et Mme HERICHER Armelle

2ème Mme EUDES Geneviève

3ème Mr et Mme DEGREMONT Sébastien

Ensuite par ordre alphabétique

Mr et Mme AFFAGARD Emmanuel

Mr et Mme CROCHEMORE Christophe

Mr et Mme DEBRAY Olivier

Mr et Mme DEGREMONT Philippe

Mr et Mme DEMBELLE Maximilien

Mr et Mme DRAGON Jean-Marie

Mr et Mme ETOURNEAU Isabelle

Mr et Mme GRANCHER Jean-Pierre

Mr HOULLEMARE Christian

Mr et Mme HUGUET Philippe

Mr et Mme HUREL Alain

Mr et Mme LAMINE Loïc

Mr et Mme LAIR Michèle

Mme LEMENAGER Evelyne

Mr et Mme LEROUX Francine

Mr et Mme LEROUX Micheline

Mr et Mme MILLET Lionel

Mr et Mme PESQUET Michel

Mr et Mme POULAIN Arlette

Mr SOUDANT Daniel

Mr TETREL Marc-Antoine



CATEGORIE PROPRIETE

Hors concours

Mr et Mme TETREL Catherine

1er Mr et Mme VAUDRY Hubert

2ème Mr et Mme GENIAUX Benoit

3ème Mr et Mme TOMIN Jean-Marie

CATEGORIE FENETRES ET BALCONS

1er Mr et Mme GRANCHER Laurent

2ème Mr et Mme CAVELIER Pascal

CATEGORIE FERME

Hors concours

Mr et Mme GRANCHER Christian

1er Mr et Mme GENIAUX Charles

2ème Mr et Mme DECULTOT Philippe



Principales décisions du conseil municipal en 2015

REUNION DU 9 MARS 2015

Le conseil municipal :

- Déclare d'utilité publique une parcelle cadastrée ZA 15 et située près du cimetière communal.
- Se positionne sur les projets de programmation de l'éclairage public et accepte les travaux rue de Branmaze et rue du Général De Gaulle.
- Adopte une convention d'un contrat de maintenance et dépannage ponctuel de l'éclairage public auprès de l'entreprise Réseaux Environnement retenue par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE76).
- Prend acte de la communication du budget primitif 2015 de la CODAH.
- Accepte l'implantation d'une antenne de technologie hertzienne INFOSAT pour permettre au Nord de la commune de bénéficier d'Internet et demande un complément d'information sur les effets des ondes avant de décider de l'implantation d'une deuxième antenne.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à l'aménagement de la rue des Anciens Combattants.

REUNION DU 13 AVRIL 2015

Le conseil municipal :

- Adopte le compte de gestion 2014 et le compte administratif 2014.
- Décide l'affectation du résultat de l'exercice 2014 au budget investissement 2015.
- Décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncier bâti et non bâti).
- Adopte les montants des subventions proposés par la commission subvention après étude des demandes des associations.
- Adopte le budget primitif 2015.
- Autorise la société INFOSAT-TELECOM à installer deux antennes sur le territoire de la commune afin de donner accès à internet au plus grand nombre de Manégliens.
- Décide de solliciter une subvention auprès du Département pour la classe de découverte de l'école et de reverser à la coopérative scolaire la totalité de cette subvention.

REUNION DU 29 JUIN 2015

Le conseil municipal :

- Vote une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France dénonçant la baisse des dotations de l'Etat.
- Accepte d'héberger sur les bâtiments communaux les équipements nécessaires à la télé-relève des compteurs GRDF.
- Emet un avis favorable pour l'intervention de l'association « Tambour battant » dans le cadre des temps d'activités périscolaires.
- Donne pouvoir à la commission scolaire pour choisir la société qui livrera les repas de la cantine à la rentrée 2015. Il est rappelé que les communes de Rolleville, Notre-Dame-du-Bec et Manéglise se sont regroupées afin de lancer une consultation pour la livraison de ces repas.
- Accepte la proposition des nouveaux horaires de l'école et la modification du tarif de la garderie périscolaire.
- Modifie la délibération du 9 mars concernant la convention d'un contrat de maintenance et dépannage ponctuel de l'éclairage public. Les lampes à LED seront déduites du contrat.
- Décide de déposer un dossier de candidature dans le cadre d'appel à projets de la Région sur la biodiversité.

- Décide de retenir la société Bernard Louis dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour l'élargissement de la voie communale n°5.
- Décide de retenir la société Schiller pour la pose d'un défibrillateur à l'extérieur du gymnase.
- Autorise Monsieur le Maire à engager la commune dans la dématérialisation de la transmission de ses actes.

REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2015

Le conseil municipal :

- Décide de ne pas augmenter le prix du repas de la cantine scolaire, ni le prix du quart d'heure de garderie pour l'année 2015-2016.
- Décide d'acquérir une bande de terrain nécessaire à l'agrandissement de la rue des Anciens Combattants dans la parcelle du bien cadastré B 246.
- Décide d'adhérer au fonds de solidarité logement pour l'année 2015.
- Autorise le Maire ou son représentant à attribuer et signer un accord-cadre avec trois opérateurs retenus par un appel d'offre de la CODAH pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et services associés.
- Autorise la cession à titre gratuit au profit de la CODAH de la parcelle cadastrée ZI N°50 d'une superficie de 350 m² pour la création d'un barrage au hameau de Cocusseville.

REUNION DU 2 NOVEMBRE 2015

Le conseil municipal :

- Emet un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale notifié à la Commune le 6 octobre 2015.
- Demande à l'Etat la modification du projet de schéma départemental de coopération intercommunal, afin qu'en respect de la loi et des réalités du territoire, le périmètre de fusion retenu regroupe la Communauté de l'agglomération havraise, la Communauté de communes du canton de Criquetôt-L'Esneval et la Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc.
- Décide de retenir la société SIMON pour le remplacement du tracteur de la commune.
- Décide de retenir la société ESTUAIRE DE LA SEINE pour l'aménagement du Clos Lemaître.

REUNION DU 7 DECEMBRE 2015

Le conseil municipal :

- Revalorise de 0,5 % les tarifs des biens communaux.
- Accepte l'avenant au marché de l'aménagement de la rue des Anciens Combattants pour la mise en place d'une bâche protectrice dans les blocs du mur végétalisé.
- Décide d'adhérer au fonds d'aide aux jeunes pour l'année 2015.
- Décide d'acquérir une bande de terrain, au prix de 1,60 € le m², pour les travaux d'élargissement de la voie communale n° 5 (de la rue Ferme Aimable au rond point « du cap »).
- Décide d'incorporer dans le domaine communal le bien sans maître cadastré ZE15, situé au Hameau des Mares.
- Renouvelle l'adhésion au service santé/prévention du Centre de Gestion de la Seine-Maritime pour une durée de quatre ans.
- Est informé du résultat de l'appel d'offres suite au groupement de commande de la fourniture d'électricité : la société GDF Suez a été retenue.

La transition énergétique

La France a accueilli et présidé la 21ème conférence sur les changements climatiques (COP21) en fin d'année 2015. Les régions françaises et territoires locaux sont massivement encouragés dans la mise en action de projets. Les deux objectifs principaux consistent à réduire les consommations d'énergies fossiles et l'émission de gaz à effet de serre pour limiter les augmentations de températures autour de la planète.



Les collectivités en tant que partenaires de terrain sont dans l'obligation d'exécuter la dernière loi sur la transition énergétique du 17 août 2015. Certaines ont anticipé ce texte et portent même une démarche volontaire en termes d'amélioration environnementale. C'est le cas pour la commune de Manéglise qui mène des travaux réguliers depuis le début des années 2000. Voici une liste non exhaustive des actions menées au profit du climat :

La rénovation énergétique du patrimoine communal

La gestion performante du patrimoine public est une question fondamentale des élus locaux et c'est dans cette optique que la municipalité a décidé de rénover ses bâtiments en

commençant par les plus anciens. L'ancienne école et la mairie ont été réhabilitées dans les années 90, la maison du clos Lemaître a été rénovée et entièrement isolée pour fournir deux logements locatifs en 2008, l'éclairage de la salle polyvalente a été remplacé pour diminuer les consommations. Des projets de constructions performantes ont également été lancés dès 2009, avec la livraison d'un gymnase respectant des normes HQE (Haute Qualité Environnementale comprenant une intégration de panneaux solaires thermiques). L'année 2013 a vu la livraison d'un vestiaire foot répondant aux normes énergétiques RT2012 et en 2014 une garderie moderne construite aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) a été achevée.



Ces efforts permettent de réaliser des économies sur les charges de fonctionnement et vont se poursuivre dès 2016, grâce à la réalisation d'un diagnostic énergétique de l'école primaire, de l'école maternelle et de la salle polyvalente. Cette étude réalisée en partenariat avec le service de conseil en énergie proposé par la CODAH va finaliser une réflexion engagée sur l'ensemble du patrimoine public communal.

Enfin, LED et armoires astronomiques ont fait leur apparition dans le village et participent à l'optimisation de l'éclairage public et à la baisse des pollutions lumineuses à Manéglise.

Les déplacements doux

La mobilité douce, également appelée « mobilité durable » est un enjeu essentiel de la loi de transition énergétique. L'objectif est de réduire la part des déplacements utilisant des combustibles fossiles. Dans cette optique, une étude sur la création de cheminements piétons a été effectuée en 2009 avec la participation d'une équipe d'étudiants de Master aménagement du territoire à l'Université du Havre.

Plusieurs propositions ont été suivies d'effet. Les plus notables sont les réalisations d'une sente reliant la côte du Calvaire au chemin du Calmesnil, de la poursuite du trottoir route d'Epouville, de la sécurisation des piétons rue des Anciens Combattants ou encore la création d'un chemin piéton reliant le hameau de Cocusseville au Clos des Charmes. D'autres projets de mobilité sont en cours de développement, avec notamment l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Pour obtenir plus de renseignements sur le sujet :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-transition-energetique-pour-la-.html>

Et voilà ! Une année de plus de passée. L'année 2015 s'est avérée plutôt calme pour notre petite chorale.

Le concert de fin d'année (juin 2015) s'est très bien déroulé. Nous remercions Monsieur le Maire d'être venu nous soutenir. Un remerciement particulier également à Samuel, notre batteur, que nous avons retrouvé avec une grande joie.

Sophie, notre chef de chœur, reste bien évidemment le pilier de notre chorale. Sa bonne humeur, son savoir faire et sa grande patience, sont les garants d'une représentation où chaque choriste a envie de donner le meilleur de lui-même.

Mais le remerciement le plus chaleureux sera pour vous, le public. Votre sourire à l'ouverture des portes, votre participation lors du concert et vos gentils compliments au moment de se quitter sont notre carburant pour continuer cette aventure. Nous vous en remercions chaleureusement.



L'année 2015 a été une année de préparation pour la chorale. Effectivement, nous travaillons sur l'élaboration d'un grand spectacle au Siroco (Saint-Romain-de-Colbosc) au mois de mai 2016. Des chansons bien sûr, mais également plein de surprises à découvrir.

Alors, n'hésitez pas !! Amenez vos enfants, vos parents, vos grands-parents, vos oncles, vos tantes, vos amis, vos collègues, votre patron ... il y en aura pour tous les goûts !

L'entrée n'est pas chère et ça peut rapporter gros ! Peut-être pas au niveau du porte monnaie mais, on l'espère, dans votre cœur. Alors à très bientôt.

Linda Lamaison
Présidente de Caux Ré Mi

Manéglise Sports Loisirs

L'association Manéglise Sports Loisirs a repris ses activités début septembre 2015 avec le Modern jazz enfants, Danse Africaine, Gym douce, Badminton adultes et Danse de Salon (nouvelle activité).

Malheureusement cette année la danse Country n'a pas été renouvelée à cause de la démission tardive du professeur.

Nous avons lancé un cours de percussion mais celui-ci a été stoppé suite au manque d'inscrits.

Seule la nouvelle activité Danse de Salon a été maintenue et remporte un franc succès, elle a lieu le jeudi soir à la salle polyvalente.

Nous vous avons proposé, comme tous les ans en novembre, un vide-greniers dans la salle des sports. Les bénéfiques servent à pérenniser certaines activités et à acheter du matériel. Depuis 3 ans, l'installation des stands des vendeurs se fait la veille.



Un bal country a eu lieu le 15 février 2015 avec une bonne participation des adhérents et nous remercions Bernadette Leblond pour son investissement.

Enfin, l'année sportive s'est terminée au mois de juin par un spectacle donné par les sections modern jazz et danse Africaine dans la salle des sports de Manéglise. Comme chaque année, celui-ci aura lieu mi-juin. Alors n'hésitez pas à venir les encourager et les applaudir !

L'association qui entame sa 21ème année, compte une cinquantaine d'adhérents ainsi que 8 membres actifs. En espérant le soutien des personnes bénévoles nous espérons pouvoir vous faire profiter encore de nos activités l'année prochaine.

Bonne année à toutes et à tous !!

Contact : M. Héricher Marc
Tel 02.35.30.43.55

Commençons par un bref retour en arrière sur la saison 2014/2015 pour laquelle nos effectifs étaient de 64 joueurs et 11 dirigeants répartis en 3 équipes, 1 arbitre, plus 28 joueurs constituant l'école de foot, soit 104 licenciés.

Notre équipe première qui évoluait en honneur après-midi s'est classée 2ème de son groupe sur 10, avec 55 points en 18 matches (11 gagnés, 4 nuls et 3 défaites), 53 buts marqués pour 29 encaissés, ce qui lui a permis de monter en excellence, le nombre de descente du niveau supérieur ayant été plus important que prévu.



Notre équipe réserve en honneur matin s'est classée 9ème sur 11 avec 39 points en 20 matches (5 gagnés, 5 nuls et 10 défaites).



Nos vétérans se sont classés 10ème avec 36 points en 20 matches (5 gagnés, 1 nul et 14 défaites), 40 buts marqués pour 61 encaissés.

Nous n'avions que nos poussins et nos débutants qui évoluaient le samedi matin sous forme de plateaux comme seules catégories représentant notre école de football.

Cette saison 2015/2016 a vu nos effectifs baisser avec 63 joueurs répartis en 3 équipes : 2 de séniors (42), 1 de vétérans (21) et 15 de l'école de football pour 10 dirigeants et un arbitre.

Le gymnase nous est d'un grand secours tout l'hiver afin de pouvoir nous entraîner par tous les temps sans abîmer notre pelouse. Il nous a permis également d'organiser un vide-greniers en salle en partie au profit du téléthon.

Ce début de saison est mitigé suivant les catégories : la 1ère, qui n'a appris que tardivement sa montée en excellence, n'a pas pu se renforcer et est donc 8ème avec aucune victoire en 7 matches pour 3 nuls et 4 défaites, l'équipe évoluant en honneur matin est par contre 1ère avec un sans faute 8 victoires, 35 buts marqués pour 4 encaissés, et enfin les vétérans sont classés 12ème sur 21 avec 3 victoires, 3 défaites et 2 nuls en 8 matches, avec l'arrivée de jeunes vétérans qui nous font énormément de bien.



Pour terminer, nous vous donnons rendez-vous pour notre 21ème vide-greniers qui se déroulera sur le stade municipal le 5 juin 2016.

Manéglise Boxe Pieds Poings

Les activités de l'association « Manéglise Boxe Pieds Poings » se déroulent dans la salle de sports et s'adressent aux personnes de tous âges.



Les horaires des cours sont les suivants :

- Le lundi de 18h30 à 19h15 : Cuisses/Abdos/Fessiers – Circuit training
- Le lundi de 19h15 à 21h : KICK BOXING / MUAY THAI
- Le mercredi de 19h à 20h30 : KICK BOXING / MUAY THAI
- Le jeudi de 18h30 à 19h30 : AEROBOXE
- Le jeudi de 19h35 à 20h30 : ZUMBA
- Le vendredi de 19h15 à 20h45 : SELF ET DEFENSE
- Le samedi de 10h à 11h30 : KICK BOXING / MUAY THAI

Entraîneur : Bruno MANIGUET tél. 02-35-13-81-43 et 06-73-88-79-75
et son équipe : Pascal Lescot, Steeve Pescot, Pascal Pain, Christophe Mondolo, Jean Hamar
Cours fitness : Karine Robin, Stéphane Lemineur, Bruno Maniguet.



Le président de la FNACA accueille ses membres lors de l'assemblée générale du 25 octobre 2015. Monsieur Daniel SOUDANT, Maire, est excusé.

Il est procédé au renouvellement des membres du bureau.

Sont réélus :

Monsieur DEGREMONT – Président / Monsieur HAUGUEL – Trésorier – secrétaire / Monsieur PELTIER – Porte drapeau.

Le trésorier présente le bilan financier de l'année 2014/2015 : le montant des recettes s'élève à 1 665 € et celui des dépenses à 1 716,52 €, d'où un déficit de 54,22 € ; la trésorerie totale étant de 2 549,44 €. Puis les cartes et les calendriers 2016 sont remis aux membres.

Monsieur le Président rappelle le repas du souvenir qui aura lieu après la cérémonie du 11 novembre. Il présente à l'assistance la lettre de Monsieur le Maire concernant la diminution des subventions en 2016. Il dit comprendre les objectifs et les impératifs, mais il met en garde car il rappelle que toutes les activités des associations animent et font la vie du village.

Il informe ensuite qu'une sortie conjointe avec l'association « Les fils d'argent » est prévue en 2016. Puis prévient de la baisse des effectifs des membres de ces deux associations et indique que les bras commencent à manquer.

Pour finir, il remercie tous les bénévoles, ainsi que la municipalité pour l'allocation d'une subvention et indique que la FNACA n'existerait plus sans le soutien financier de la commune.

Il souhaite une bonne année associative à toutes et tous.

Le Président
Philippe DEGREMONT



Commémoration du 19 mars 2015 :

La commune a rendu un hommage solennel à toutes les victimes, combattantes et civiles, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

La cérémonie a eu lieu au monument aux morts en présence des membres de la FNACA de Manéglise, de Daniel SOUDANT, Maire, des conseillers municipaux, de Manéglisais et des enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

Commémoration du 8 mai 2015 :

Le 8 mai 2015, la commune a commémoré le 70ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe.

Les membres de la FNACA de Manéglise, des élus, des Manéglisais et des enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont assisté à la cérémonie menée par Daniel SOUDANT, Maire, et au dépôt de gerbe au monument aux Morts.



Souvenir belge du dimanche 17 mai :

Le dimanche 17 mai a eu lieu la cérémonie du souvenir belge. Après une messe du souvenir franco-belge, un défilé s'est rendu au cimetière et au carré militaire des soldats belges.



Pendant la Première Guerre Mondiale, le château des Hellandes avait été transformé en hôpital militaire belge. Durant leur séjour, dix-huit militaires sont décédés et ont été inhumés dans le carré militaire du cimetière de Manéglise.

Cette cérémonie du souvenir a rassemblé les élus, les autorités militaires, des délégations des anciens combattants avec leurs drapeaux et la fanfare de Gonnevill-la-Mallet. Ce moment a également été l'occasion d'honorer les sépultures des Manéglisais tombés au combat.

Daniel Soudant, maire de Manéglise et Marc D'haene, maire de Pecq, ont ainsi déposé des fleurs sur les tombes des combattants de la liberté. Les traditionnels discours, vin d'honneur et repas convivial ont ponctué la cérémonie à la salle polyvalente.

Commémoration du 11 novembre 2015 :

Le 11 novembre 2015, la commune a commémoré la signature de l'Armistice à Rethondes, entre la France et l'Allemagne, qui met fin à la Première guerre mondiale.

La cérémonie, menée par Michelle Lair, première adjointe, a eu lieu au monument aux morts pour le traditionnel dépôt de gerbe en présence des membres de la FNACA de Manéglise, des élus, des Manéglisais et de nombreux enfants de l'école.



Les fils d'argent

Une année qui se termine pour les fils d'argent. Nous avons eu la tristesse de perdre plusieurs membres de notre association. Les années passent vite et le renouvellement ne se fait pas.



Nous organisons un goûter gratuit et des jeux tous les derniers jeudis de chaque mois, une sortie au printemps, un repas à l'automne et la galette des rois avec tombola.

Notre adhésion est de 12 euros pour l'année et nous attribuons une ristourne aux membres participant à nos manifestations.

Pour l'année 2016, le programme sera le même.

Venez nombreux adhérer à notre association ouverte aux personnes à partir de 55 ans.

Bonne année à tous !

La Présidente,
Mme DEGREMONT



SIÈGE
ZA les Sables
70120 BRÉHAUTE
☎ 02 35 38 26 15 ☎ 02 35 31 24 55

AGENCE DU CALVADOS
43 Rue des Lézards
34100 SAINT MARTIN DE SA LÈBLE
☎ 02 31 61 76 40 ☎ 02 31 61 58 81

Eclairage Public - Illuminations
Electrification Rurale
Réseaux HTA - BTA
Réseaux Incendie - Réseaux Eau Potable
Réseaux Assainissement - Réseaux GAZ

VASSET E.T.A.R.

TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENTS DIVERS
TRAVAUX AGRICOLES
ÉLAGAGE

Tél. 02 35 20 94 81
06 09 39 47 32
Fax : 02 35 55 00 57
les-bois.gaec@orange.fr

76280 HERMEVILLE

PARCS & JARDINS
Place Charles Pesquet - BP 10
76280 Gonneville la Mallet
☎ 02 35 20 76 26

AGRICULTURE
40 Rue Pierre Dautreleau
76280 Gonneville-la-Mallet
☎ 02 35 55 19 19

☎ 02 35 55 86 36 ✉ contact@simon-motoculture.fr
www.simon-motoculture.fr

UN SPÉCIALISTE MOTOCULTURE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Afin que notre village soit animé, plus d'une quarantaine de personnes, membres et bénévoles du comité des fêtes, organisent chaque année des manifestations.

Celles-ci débutent en janvier par la galette des rois, un après-midi en musique pour nos aînés.

Notre traditionnelle bourse aux vêtements a lieu au mois de mars. Elle connaît toujours autant de succès car les inscriptions sont nombreuses.

Toujours au mois de mars, un grand ball-trap attire de plus en plus de tireurs venus s'entraîner ou apprendre.

Ensuite le marché aux fleurs du mois de mai est très apprécié des visiteurs qui repartent chargés de fleurs ou d'arbustes achetés aux habitués horticulteurs et fleuristes. Cette année, il a été complété par une exposition de matériel agricole, pour la récolte du lin, prêté par l'entreprise Baril et divers matériels de jardinage et motoculteurs prêtés par la maison Dehondt.

Le vide-greniers du 14 juillet a également connu un grand succès par le nombre de ses inscriptions et visiteurs qui, malgré les difficultés d'accès suite aux travaux de la rue des Anciens Combattants, sont venus nombreux.



Le loto du 4 septembre a remporté aussi un franc succès grâce aux superbes lots que nous avons mis en jeu.

Nous remercions tous nos bénévoles qui, par leur présence à toutes les manifestations, permettent au comité des fêtes de participer au spectacle de fin d'année des enfants de l'école.

L'équipe est toujours prête à s'investir. Une personne de plus nous a rejoints en 2015 afin de partager notre enthousiasme et convivialité tout au long de l'année, afin que notre village ne dorme pas.

Composition du bureau :

Joël BONNEVILLE	Président
Jean-Marie DRAGON	1er Vice-président
Martine CHOUQUET	2ème Vice-présidente
Antoine HAQUET	Trésorier
Liliane DRAGON	Trésorière adjointe
Nadine POILVE	Secrétaire
Peggy BONNEVILLE	Secrétaire adjointe

Dates à retenir :

Dimanche 24 janvier	: galette des rois des « Anciens »
Samedi 5 mars	: bourse aux vêtements saison été
Samedi 16 avril	: dîner choucroute
Dimanche 1er mai	: marché aux fleurs
Jeudi 14 juillet	: vide-greniers
Vendredi 9 septembre	: grand loto
Samedi 8 octobre	: bourse aux vêtements saison hiver
Vendredi 9 décembre	: assemblée générale du comité des fêtes

L'APEM

L'APEM est l'association des parents d'élèves de Manéglise (elle est différente des parents élus qui assistent au conseil d'école). Elle est composée de parents d'enfants scolarisés de la maternelle au CM2 et surtout ouverte à tous.

Tout au long de l'année, nous organisons des manifestations diverses (vente de chocolats, carnaval, vide-greniers, kermesse...) pour financer généralement à hauteur de 50% les voyages scolaires des enfants de l'école de Manéglise, l'achat de livres et de matériel pour l'école...

En 2015, l'ensemble des bénévoles aidés ponctuellement par des parents a réussi à mener à bien un bon nombre de manifestations :

- Vente de bulbes
- Vente de sapins de Noël et de chocolats
- Goûter et cadeaux de Noël pour les enfants de l'école
- Carnaval et boum pour les enfants
- Vente de muguet
- Vide-greniers
- Bourse aux jouets
- Et enfin notre traditionnelle kermesse sur le thème des fables de la Fontaine



Pour organiser ces manifestations, nous avons besoin de l'aide des parents (bien sûr, chacun faisant en fonction de ses disponibilités). Apporter votre aide ponctuellement (1 ou plusieurs fois par an, 30 min ou 3h) ne vous engagera en rien au sein de l'association mais nous permettra de fonctionner dans de meilleures conditions.

En 2016, nous prévoyons :

- Le 3 février : carnaval
- Le 3 avril: vide-greniers au gymnase
- Le 1er mai : vente de muguet
- Le 27 mai : boum
- En juin : kermesse
- En novembre : bourse aux jouets



Nous espérons que vous répondrez positivement aux manifestations que nous allons mettre en place cette année.

Association Communale de Jumelage de Manéglise

Le but principal de l'association est de favoriser des échanges culturels avec les deux communes de Pecq en Belgique et de Swanmore en Angleterre.

Manifestations organisées par L'A.C.J.M.en 2016 :

- Puces couturières le 3 avril.
- Vide-greniers le 15 août.

Echanges :

• Jumelage avec Pecq en Belgique.

L'échange s'est fait le week-end du 15, 16 et 17 mai 2015.

Le vendredi 15, arrivée sur la place du village de Manéglise de nos amis pecquois et soirée en famille.

Le samedi 16, nous avons effectué en matinée la visite guidée du port du Havre en bateau, puis déjeuné au restaurant « Le Grand Large » à Sainte-Adresse. L'après-midi fut consacré à une visite guidée du Havre avec pour thème l'architecture Perret. Le temps fort fut l'église St Joseph. Le matin du dimanche 17 a été consacré au souvenir Belge avec une messe en l'église St Germain l'Auxerrois, puis le dépôt de gerbes et fleurissement des tombes des soldats belges ; après un apéritif servi à la salle polyvalente, le groupe s'est rendu à la « Brasserie Paillette ». Nous serons accueillis par nos amis belges le week-end du 22 au 24 avril 2016.

• Jumelage avec Swanmore en Angleterre

L'échange s'est fait le week-end du 24 au 26 avril 2015.

Après une arrivée dès le vendredi soir chez nos familles respectives, nous avons pris la route le samedi matin en direction d'Oxford pour une visite guidée de la ville. Nous avons ensuite déjeuné tous ensemble dans un pub avant de poursuivre notre journée par un après-midi libre dans les rues d'Oxford.

Le dimanche midi, toutes les familles anglaises et françaises se sont retrouvées pour le traditionnel déjeuner à la salle polyvalente de Swanmore avant de reprendre le bateau en soirée.

Nous accueillerons nos amis de Swanmore le week-end du 08 au 10 avril 2016.



Vide-greniers du 15 août 2015 de l'Association Communale de Jumelage de Manéglise :

C'est sous un ciel gris tempête, bleu acier, typiquement normand que s'est déroulé le traditionnel vide-greniers de l'été de l'Association Communale de Jumelage de Manéglise sur le stade municipal. Notre équipe restauration buvette avait orné le stand des drapeaux anglais, belge et union européenne rappelant les pays d'Europe avec lesquels nous sommes jumelés. Le vide-greniers de l'ACJM sert au financement des échanges culturels entre les deux communes de Pecq en Belgique et de Swanmore en Angleterre. Rendez vous le 15 août 2016 et merci encore à tous les exposants et visiteurs qui sont venus nous voir.

Vous souhaitez nous rejoindre, accueillir une famille anglaise ou belge, vous pouvez contacter Mme Poulain la présidente au 02 35 30 27 66 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : acjmaneglise@free.fr



Calendrier des Manifestations pour 2016

15/01	Vœux du Maire	Municipalité
24/01	Galette spectacle des Anciens	Comité des Fêtes
03/02	Carnaval	APEM
05/03	Bourse aux vêtements (printemps/été)	Comité des Fêtes
19/03	Cérémonie commémorative	Municipalité – FNACA
02/04	Repas des Anciens	Commission des Anciens
03/04	Puces des couturières	ACJM
03/04	Vide-greniers	Parents d'élèves
9 et 10/04	Jumelage Swanmore/Manéglise	ACJM
23 et 24/04	Jumelage Pecq/Manéglise	ACJM
30/04 et 1/05	Exposition peinture	Commission culturelle
01/05	Marché aux fleurs	Comité des Fêtes
01/05	Vente de muguet	Parents d'élèves
08/05	Cérémonie commémorative	Municipalité – FNACA
01/06	Voyage des Anciens	Municipalité
05/06	Vide-greniers	Football Club
-/06*	Spectacle de fin d'année	Manéglise Sports Loisirs
-/06*	Concert de fin d'année	Culture et Loisirs
25/06	kermesse-Remise des prix-Feu d'artifice	Ecole-APEM-Municipalité
14/07	Vide-greniers	Comité des Fêtes
15/08	Vide-greniers	ACJM
09/09	Loto	Comité des Fêtes
17 et 18/09	Journées européennes du patrimoine	Commission culturelle
08/10	Bourse aux vêtements (hiver)	Comité des Fêtes
15 et 16/10	27ème salon artistique	Commission culturelle
30/10	Puces des couturières	ACJM
06/11	Vide-greniers	Manéglise Sports Loisirs
-/11*	Bourse aux jouets	APEM
11/11	Cérémonie commémorative	Municipalité – FNACA
27/11	Thé dansant	Commission des Anciens
17/12	Goûter des Anciens	Commission des Anciens
-/12*	Spectacle de Noël pour les écoles	Municipalité
-/12*	Concert de Noël	Culture et Loisirs

(*dates à définir qui seront communiquées dans le Manéglise Infos)

LES NAISSANCES

Nos meilleurs vœux à tous ces bébés et nos compliments à leurs parents

LESCOT Shirley	04/01/2015
KUBECKI Timéo	26/01/2015
LE BAY Jeanne	28/01/2015
HOMERY Nolan	31/01/2015
LE GARREC Thiago	25/06/2015
BLAVEC Nolhan	07/07/2015
MALO Martin	26/07/2015
TETREL Rafaël	09/08/2015
VERDIERE Simon	20/10/2015
LACHERAY Lou	16/11/2015
DURAND Arthur	30/11/2015
VINCENT Mathéo	02/12/2015
BERRET Kyara	02/12/2015

LES MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

GAUTIER Rodrigue/BAILLEUL Mathilde	14/03/2015
PENEL Yannick/LERICHE Marion	16/05/2015
LE MONZE Yann/MOUQUET Virginie	04/07/2015
GAJEWSKI Romain/PUIL Julie	01/08/2015
TIERFOIN Kévin/LEMIEUX Cindy	12/09/2015

LES DECES

Toutes nos condoléances aux familles en deuil

GUILLEBERT Denis	25/02/2015
LE COZ François	01/04/2015
BERTIN Michel	07/06/2015
ETOURNEAU Daniel	05/08/2015
HOULLEMARE Francine	19/08/2015
BÉNARD Marthe	20/10/2015
ETOURNEAU Jean-Claude	30/10/2015

SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi / 13h30 à 17h30

Mercredi / 08h45 à 12h

Samedi / 09h à 12h

PERMANENCES

Maire / Samedi sur rendez-vous

NUMEROS LOCAUX

Mairie / Tél :	02 35 30 09 58
	Fax. 02 35 30 43 76
E.mail :	mairie.maneglise@wanadoo.fr
Ecole Primaire	Tél : 02.35.30.36.49
Garderie	Tél : 02.35.30.77.11
Centre aéré	Tél : 02.35.13.01.37
Paroisse	Tél : 02.35.30.27.30

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Samu	15 ou 02 32 73 32 15
Médecins de garde	02 32 73 32 33
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie	02 35 30 09 16
Appel d'urgence européen	112
Centre anti-poison	08.25.81.28.22
Allo Enfance Maltraitée	119
Secours pour les sans abris	115
SOS Amitié	02 35 21 55 11
Centre Opposition Cartes Bancaires	08 92 705 705
Centre opposition chèquiers	08 92 68 32 08
EDF - GDF / Dépannage Electricité	09.726.750.76
Dépannage Gaz	0.800.473.333
Service des Eaux et Assainissement Véolia Eau	09.69.39.56.34
Communauté d'Emmaüs	02 35 20 20 45
Chiens errants	02.35.55.19.11
Fourrière animale	02.35.53.28.81
Espace Info Energie (CODAH)	02.35.22.25.20
Renseignements administratifs	3939
CODAH	02.35.22.25.25
La poste d'Epouvville :	02.32.79.56.75
Horaires :	Lundi : 9h45-12h / 14h-17h
	Mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
	Mercredi : 9h-12h
	Samedi : 9h-12h

HORAIRES DES MESSES

Voir panneau d'information à l'église

INFOS PRATIQUES

LA DECHETTERIE CANTONALE

La déchetterie à Montivilliers est ouverte aux particuliers et partiellement aux entreprises locales.

Elle accepte les déchets ménagers courants et encombrants, la terre ou les gravats, la pelouse, les branchages, les déchets verts en mélange, les métaux, la ferraille, le carton, les papiers, les huiles alimentaires, les batteries et les piles, les déchets dangereux des ménages, les produits fibro-amiantés, les déchets électriques et électroniques, les bidons d'huiles, les huiles minérales, les bouteilles de gaz, les extincteurs, le verre.

Sont aussi acceptés les aérosols, les tubes néons, les pots de peinture, vernis, colles, les acides et solvants.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et 14h à 18h

Dimanche 8h30 à 12h30 - fermé l'après-midi

Fermé les jours fériés

Tél : 02-35-55-45-20

Récupération des produits dangereux pour l'environnement (dissolvant à peinture, huile moteur, etc...)

Le rejet des produits dangereux dans le milieu naturel, dans le tout à l'égout ou dans le réseau des eaux pluviales est interdit.

Ces produits doivent être amenés dans les déchetteries en vue de leur traitement.

REGLEMENTATION SUR L'USAGE DES TONDEUSES A GAZON

L'usage des appareils de jardinage et d'entretien des espaces verts n'est autorisé que :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 14h à 20h

- les Samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h

- les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h exclusivement

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères et les déchets recyclables sont collectés, dans toute la commune, le jeudi matin.

La collecte est assurée normalement les jours fériés sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre, pour lesquels la collecte a lieu le samedi suivant.

Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir après 19h et rentrées le jeudi soir.

ELAGAGE DES ARBRES

De nombreux arbres, taillis, ronces débordent sur les voies communales. Ils provoquent une gêne dans la circulation des véhicules, des dégradations sur ceux-ci et une insécurité pour les piétons. Il est demandé aux propriétaires de couper les branches et les ronces empiétant sur les chemins ruraux et communaux.

Pour l'éradication de haies, une benne peut être mise à disposition des particuliers sous certaines conditions. Appeler la CODAH au 02-35-13-88-00.

Le brûlage à l'air libre des végétaux, ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit.

CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Cas des cambriolages :

- En cas d'absence (vacances), avisez le voisinage et vos proches de votre départ ainsi que la brigade de Gendarmerie la plus proche.
- Organisez vous pour éviter l'accumulation de votre courrier et prospectus dans votre boîte aux lettres et essayer de limiter les signes extérieurs de votre absence (volets fermés trop longtemps).
- Ne laissez pas de message signalant la durée de votre absence sur votre répondeur téléphonique.
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieux sûrs (coffre à la banque ou chez une personne de confiance).
- Evitez de cacher vos clés d'habitation dans des endroits communs (sous paillason ou sous un pot de fleurs) et confiez un double à une personne de confiance.
- Faites vous installer un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique. L'éclairage automatique de votre entrée ou jardin dissuade les cambrioleurs.
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre porte d'entrée, la très grande majorité des vols de véhicule après intrusion dans les résidences « Home jacking » étant facilités par le fait que leurs propriétaires laissent ces dernières facilement accessibles.

Si vous êtes victime de cambriolage :

Surtout ne touchez à rien – Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit). Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.

Cas des vols liés à l'automobile :

- Privilégiez le stationnement de votre véhicule en un lieu fréquenté et éclairé – l'isoler la rend vulnérable.
- Retirez la façade de votre autoradio (l'absence de cet accessoire dissuade les malfaiteurs).
- Otez de l'habitacle les objets de valeur (GPS et son support, vêtements, sac à main et autres sacoches).
- En cas de vol ou de comportement suspect, composez immédiatement le 17 pour alerter les forces de gendarmerie et donnez le maximum de renseignements sur les individus ou le véhicule suspect.
- Si vous possédez un beau véhicule qui attire l'œil, investissez dans une canne anti-vol, très efficace, elle est très dissuasive.

VOLS PAR RUSE :

- N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues.
- Méfiez vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un com-parse) se déclarant être un agent EDF, de la POSTE, des Eaux, faux policiers ou gendarmes ou autres démarcheurs).
- Méfiez vous des offres de service trop alléchantes ou propositions de remboursements.
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile
- Placez vos objets de valeur dans une pièce où vous ne recevez pas les visiteurs.
- Sur la boîte aux lettres et dans l'annuaire, n'indiquez pas la mention « veuve, veuf ou Madame ».
- Avant d'ouvrir votre porte, identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œilleton ou d'un entrebâilleur pour savoir à qui vous avez à faire.
- En cas de doute, observez l'individu et/ou son véhicule afin de pouvoir le décrire en cas de nécessité et :

Composez immédiatement le 17

CASSE AUTOMOBILE



vente toutes pièces détachées
Véhicules d'occasions

**S.A.R.L
QUINTIN**

3 rue du Mouchy
76133 Manéglise

TEL: 02.35.13.92.68
FAX: 02.35.13.15.78



Nous ouvrons la voie aux idées neuves

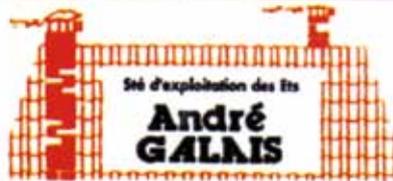
Eurovia Haute-Normandie - Agence du Havre

Parc de l'Estuaire - 5 rue de la Plaine
76700 Gonfreville l'Orcher
Tél. 02 32 85 01 50 - Fax 02 35 44 97 18
www.eurovia.fr



**COUVERTURE
ZINGUERIE ET ETANCHEITE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR**

**ANDRÉ
ET
LUDOVIC**



4, Impasse des Rivières - B.P. 35 - 76290 MONTVILLIERS
Tel. 02 35 30 11 54 - Fax 02 35 20 95 24
E-mail : ets.galais@wanadoo.fr

Christian DE GEUSER



Véronique TONNEAU

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

A LOUER MONTVILLIERS
MAISON TYPE F5 - Loyer 925 €
Frais de bail 925 €

montvilliers.76@notaires.fr

20, rue des Quatre Saisons - 76290 MONTVILLIERS - Tél. 02 35 30 03 38 - Fax 02 35 55 82 75

POMPES FUNÈBRES VILLAMAUX

Maison et Compagnie Funéraire - Organisation Complète d'Obsèques
Salle de Cérémonie - Salle de réception



Protégez votre famille: vos enfants / Pensez aux Contrats Obsèques /
N'hésitez pas à vous renseigner

02 35 10 75 41

76290 MONTVILLIERS - CRIQUETOT L'ESNEVAL

LOGEMENTS A LOUER

Possibilité d'A.P.L.

« **ROLAND LE GALLAIS** »

Chemin d'Argile
76133 EPOUVILLE

Vous allez aimer :

- ▶ La convivialité des lieux
- ▶ La restauration à la carte
- ▶ Les espaces collectifs
- ▶ La proximité des services et commerces



Location à partir de
528€
Eau et chauffage compris



CONTACT: 02.35.30.42.22

www.seminor.fr

LA RICHESSE DE NOS
COMPÉTENCES AU
SERVICE DE NOS CLIENTS

- ▶ Infrastructures routières
- ▶ Production, recyclage des matériaux
- ▶ Réhabilitation de réseaux

Agence Le Havre
82, rue Gustave Nicolle
B.P. 66
76050 Le Havre Cedex

Tél. : 02.35.24.84.84
lehavre@colas-idfn.com



Ile-de-France
Normandie



**Charcuterie Traiteur
Isabelle & Laurent
Preud'homme**

3 place du Général Leclerc
76280 Criqueot L'esneval
02.35.29.71.22.

les jardins fleuris de Manéglise

